

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, qu'à une séance ordinaire de la municipalité tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jude le 16 janvier 2024, le Conseil a adopté le règlement 545-2024 autorisant la conclusion de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi le 17 janvier 2024.

La consultation de ce règlement peut être faite à l'hôtel de ville, 940 rue du Centre Saint-Jude durant les heures régulières et sur le site internet de la municipalité à [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca).

Donné à Saint-Jude, ce 17 janvier 2024.



Julie Clément  
Directrice-générale et greffière-trésorière